

DURÉE

1 jour (soit 8 heures)
8h / jour

PRIX

477,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Diagnostiqueurs immobiliers, techniciens du bâtiment, professionnels de l'immobilier et de la construction souhaitant élargir leurs compétences, Experts de justice, avocats, bailleurs, assureurs, gestionnaires immobiliers, agents et négociateurs immobiliers, notaires, clerks de notaire, experts d'assurance, huissiers de justice, maîtres d'ouvrage professionnel, maîtres d'œuvre, entreprises de dépollution

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances
Questionnaire de satisfaction

Diagnostic des installations des systèmes d'assainissement non collectifs



OBJECTIFS

- ✓ Réaliser des audits des installations individuelles et collectives de traitement des eaux usées, tels que prévus par la loi
- ✓ Réaliser l'audit technique d'installations de collecte et de traitement des eaux usées



PROGRAMME

Généralités et terminologie sur l'assainissement
Les divers contrôles réglementaires des installations individuelles
Le contrôle des installations collectives
Exercices pratiques

- ✓ Méthodologie de diagnostic, visites de sites



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPi

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.

OFIB

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat